



PROCÉDURE À SUIVRE POUR UNE DEMANDE DE STAGE DEMANDES PROVENANT DE L'ÉTRANGER INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

1. Les demandes en provenance du Québec étant priorisées, les demandes en provenance de l'international sont généralement traitées après le 30 avril;
2. Les stages au centre sont non rémunérés;
3. Dans l'éventualité où la demande de stage est acceptée, le stagiaire est responsable de la logistique et des coûts reliés à son séjour (transport de et vers l'aéroport, déplacement en cours de stage, hébergement, frais de subsistance...);
4. Le candidat doit fournir au centre une adresse courriel;
5. En plus de son curriculum vitae et de sa lettre d'intention, le candidat doit répondre par courriel aux questions suivantes :
 - Date de début du stage :
 - Date de fin du stage :
 - Combien de jours/semaine :
 - Établissement d'enseignement, nom et lieu :
 - Discipline du stagiaire :
 - Niveau de scolarité du stagiaire :
 - Formation exigée de votre superviseur de stage par votre établissement d'enseignement :
 - Niveau de scolarité exigée du superviseur par votre maison d'enseignement :
 - Objectifs du stage :
 - Attentes en ce qui a trait à votre stage :
 - Choix de la problématique
 - Alcoolisme/Toxicomanies
 - Jeu pathologique
 - Choix de la clientèle entendu que certains de nos services sont spécialisés.
 - Adulte (25 ans et plus)
 - Jeunesse (24 ans et moins)
 - Personnes âgées (55 ans et plus)
 - Itinérance SDF
 - Personnes judiciarisées ou criminalisées
 - Santé mentale
 - Entourage
6. **RENCONTRE PRÉSTAGE** : Des échanges courriels entre le superviseur du stage et l'aspirant stagiaire se substitueront à la rencontre pré-stage. Le stagiaire doit donc avoir une adresse courriel.
7. **Pour plus d'informations, visitez notre site au : www.centredollardcormier.qc.ca**